

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2008

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EDDOUNIK Bouchair

Date de naissance : 19/1/88

Adresse : lot 13n 6T/2 Lissage CASA

Tél. : 0660251860

Total des frais engagés : 479,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

*Docteur Kamal BELKADI  
Médecin Anesthésiste Réanimateur  
Traitement de la Douleur  
Clinique Spécialiste La Douleur  
Cap Arcona Tél : 0520 06 68 90/91/92  
Fax : 05 22 20 45 45 [LG]*

Cachet du médecin :

Date de consultation : 12/01/2023

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Neoplasie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 19/05/2023

Signature de l'adhérent(e) : EDDOUNIK Bouchair

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13.05.23			3000140	<p>Dr. Kamal BELKADI</p> <p>Chirurgien Anesthésiste Réanimateur</p> <p>Clinique Sidi El Hadj Anfa</p> <p>Tel: 05 22 66 68 90/91/92</p> <p>Fax: 05 22 77 77 77</p>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
13.05.23	13.05.23	17930

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552		
		00000000	00000000		
	D	00000000	00000000		
		35533411	11433553		
	B				
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				DATE DE L'EXECUTION



090003906

13/05/23

RADIOOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE : IMRT • RAPID-ARC •  
RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE • CURIETHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO. HEMATOLOGIE  
GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADIOLOGIE • CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS  
REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR • SOINS PALLIATIFS • RADIOFREQUENCE • DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TUMEURS

M² ESSOUK

Bouchib

1/ Algex 25

0 - 0 - 2

30,00

Myantalgic

1 Cp x 4

Effipred 25

2 Cp

36.50

Tolosat

Shop

1 Cés x 4/0

MYANTALGIC® 20 comprimés pelliculés

PPU 30DH00 EXP 12/2024  
LOT 24032 2

EFFIPRED® 20 mg

PPU 40DH00  
EXP 11/2025  
LOT 20018 23

LOT : 017  
PER : 01/25  
PPV : 34,50 DH

Pharmacie AL BANDAR AL JEDID  
Dr. SEHBA N. Al Nwadey & Sami  
Lodgment: 35 Bd. 25 Mai 25/05/2023, Casablanca  
Tél: 05 25 25 25 25

LOT : 24180  
PER : 11/2025  
PPV : 34,00 DH

Docteur Kamal  
Médecin Anesthésiste Réanimateur  
Traitement de la Douleur  
Clinique Spécialiste Le Littoral  
Tél : 0520 66 68 90/91/92  
05 22 70 - 05 22 70 - 05 22 70 -

74.801 CP x 25 = 1850

Pharmacie AL MANDAR AL JASSE  
Dr. SEDRAI / SEDRAI  
Lotissement Sidi Hmed Al Lot 42  
Télé: 0522 24 24 36 - Larache

Docteur Kamal BELKADI  
Médecin Anesthésiste Réanimation  
Traitement de la Douleur  
Clinique Spécialiste Le Littoral  
Casa-Anfa Tél: 0520 66 68 90/91/92  
Fax: 05 22 70 -